

BromMax 7.1



MICROORGANISM CONTROL IN CHEMICAL,
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL RECIRCULATING COOLING WATER SYSTEMS
AND HEAT TRANSFER SYSTEMS, PULP & PAPER MILL INFLUENT WATER
SYSTEMS & AIR WASHERS

SOLUTION

COMMERCIAL DANGER



CORROSIVE TO EYES AND SKIN

READ THE LABEL BEFORE USING

REGISTRATION NO.: 29408
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT:

Available chlorine present
as trichloro-s-triazinetrione.....7.45% Sodium
Bromide.....10.09%

Enviro Tech Chemical Services, Inc.

500 Winmoore Way

Modesto, CA 95358

TEL: (209) 581-9576

PHONE IN CASE OF EMERGENCY:

1-813-248-0585 (24 HOURS)

DIRECTIONS FOR USE:

INDUSTRIAL & COMMERCIAL RECIRCULATING COOLING WATER and HEAT

TRANSFER SYSTEMS (Such as Evaporative Condensers, Hydrostatic Sterilizers and Retorts):

Wear goggles and a face shield, chemical-resistant coveralls over long-sleeved shirt, long pants, and chemical-resistant gloves and footwear when handling the concentrate and contacting treated process fluids. For use with closed loading and transfer systems only. BromMax 7.1 should be applied directly to the cooling water at any section of the system where sufficient mixing will occur. This product should be applied to the cooling water to provide a total bromine level of 4.5-9 ppm. BromMax 7.1 added at a rate of 15.3 mL per 1000 Liters of water gives a dosage of approximately 2.2 ppm of total bromine, but several times that dosage may be required to provide the total bromine level 2.2 ppm throughout the systems. The total bromine level should be checked with a test kit and additional product applied until a reading of 9 ppm is obtained at the bleed-off point. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage once per day while others will respond better to dosages less than once per day. Toxic to aquatic organisms. DO NOT discharge effluent containing this product or the biocide produced into sewer systems, lakes, streams, ponds, estuaries, oceans or other waters unless the effluent has been detoxified by suitable means.

FOR PULP & PAPER MILL INFLUENT WATER SYSTEMS

BromMax 7.1 should be applied to the raw water intake prior to the filter house, economizer, or process water. Feed at a dosage sufficient to provide a total bromine level of 4.5 – 9.0 ppm. BromMax 7.1 at a dosage of 15.3mL per 1,000 L of water gives a dosage of approximately 2.2 ppm of total bromine, but several times that dosage may be required to provide a total bromine level of 2.2 ppm throughout the system. The total bromine level should be checked with a test kit and additional product applied until a reading of 4.5 – 9.0 ppm is obtained. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage intermittently while others may require a continuous application. Note: this product is not to be used in the production of paper, paperboard or related materials that may come into contact with food.

AIR WASHERS

For control of microorganisms in industrial air washer systems equipped with mist eliminating components, add a sufficient amount of BromMax 7.1 to the air washer sump of chill water to provide a total bromine level of 4.5 – 9.0 ppm. Badly fouled systems must be cleaned before treatment is begun. BromMax 7.1 at a dosage of 15.3 mL per 1,000 Liters of water gives a dosage of approximately 2.2 ppm of total bromine, but several times that dosage may be required to provide a total bromine level of 2.2 ppm throughout the system. The total bromine level should be checked with a test kit and additional product applied until a reading of 4.5 – 9.0 ppm is obtained at the bleed-off point. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage once per day while others will respond better to dosages less than once per day.

NOTE: Halogen dosages listed in the various applications are expressed as bromine. Since most field test kits for oxidizing halogens give values in terms of chlorine, simply multiply the reading from the test kit (as chlorine) by 2.25 in order to obtain the bromine equivalency listed in these directions.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Corrosive to eyes and skin. Do not get in eyes, on skin or clothing. May be fatal if swallowed or inhaled.

Do not swallow. Do not breathe vapor or mist. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

This product is toxic to fish and other aquatic organisms. It is not to be used in circumstances that would cause or allow it to enter lakes, streams, ponds, estuaries, oceans or other waters in contravention of federal or provincial regulatory requirements. The requirements of applicable laws should be determined before using the product.

Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of waters. Apply this product only as specified on this label.

FIRST AID

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15- 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferable by mouth to mouth, if possible. Call a poison control centre of doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre. Do not give anything by mouth to an unconscious person. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Aspiration may cause lung damage. Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage. Measures against circulatory shock, respiratory depression and convulsions may be needed. Treat symptomatically

DISPOSAL:

For Containers:

1. Triple – or pressure – rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. 3. Make the empty container unsuitable for further use.
3. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
4. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the Provincial Regulatory Agency. Contact the Manufacturer and the Provincial Regulatory Agency in case of spill and for clean-up of spills.

STORAGE:

Keep product out of direct sunlight. Store in a cool, well-ventilated area, protected from sunlight. Keep containers thoroughly closed when not in use. Do not store below freezing. If frozen, warm slowly until product is liquid. Store in original plastic container only.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

NON-SAFETY ADVERSE EFFECTS: Over-use of BromMax 7.1 can cause corrosion to metal surfaces. Use a reliable test kit to make sure the product is dosed within the ranges specified on the label.

Net Contents:

Lot No.:

TDG Shipping Name: Corrosive liquid, n.o.s. (bromide salts); 8,

UN1760

, PG III

28-100N

V6 (02-18-2019)

BromMax 7.1



AGENT DE CONTRÔLE DES MICRO-ORGANISMES DANS LES SYSTÈMES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE REFROIDISSEMENT PAR RECIRCULATION D'EAU ET DE TRANSFERT DE CHALEUR, LES SYSTÈMES D'ADMISSION D'EAU DES USINES DE PÂTES ET PAPIERS ET LAVEURS D'AIR

SOLUTION

DANGER
COMMERCIAL



CORROSIF
POUR LES YEUX ET LA PEAU
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 29408
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :

Chlore disponible présent en tant que trichloro-s-triazinétrone7,45%
Bromure de sodium.....10,09 %

Enviro Tech Chemical Services, Inc.
500 Winmoore Way
Modesto, CA 95358
TÉL : (209) 581-9576
EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU:
1-813-248-0585 (24 HEURES SUR 24)

MODE D'EMPLOI:

SYSTÈMES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE REFROIDISSEMENT PAR RECIRCULATION D'EAU et DE TRANSFERT DE CHALEUR (tels les condenseurs à évaporation, les stérilisateurs hydrostatiques et les autoclaves): Toute personne qui manipule le concentré ou qui entre en contact avec des liquides traités issus de procédés industriels doit porter un dispositif de protection oculaire et un protecteur facial, une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, et des chaussures. Utiliser seulement avec des systèmes de chargement et de transfert fermés. BromMax 7.1 doit être introduit directement dans l'eau de refroidissement en un point du système où le mélange du produit est suffisant. Il doit être ajouté à l'eau de refroidissement de sorte que la teneur totale en brome se situe entre 4,5 et 9,0 ppm. L'ajout de 15,3 ml de BromMax 7.1 à 1000 l d'eau donne une teneur totale en brome d'environ 2,2 ppm, mais il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs fois cette quantité pour qu'une teneur totale de 2,2 ppm en brome soit obtenue dans l'ensemble du système. Vérifier la teneur totale en brome à l'aide d'une trousse d'analyse et rajouter du produit jusqu'à l'obtention d'une mesure située entre 4,5 et 9,0 ppm au point de purge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans une condition biologique satisfaisante lorsque ce dosage est effectué une fois par jour, alors que d'autres répondront mieux à des dosages moins fréquents. Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS jeter les effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, à moins qu'ils n'aient été détoxifiés par des moyens appropriés.

SYSTÈMES D'ADMISSION D'EAU DES USINES DE PÂTES ET DE PAPIERS

BromMax 7.1 doit être introduit au point d'admission de l'eau brute, avant le filtre, l'économiseur ou l'eau traitée. La quantité introduite doit être suffisante pour que la teneur totale en brome se situe entre 4,5 et 9,0 ppm. L'ajout de 15,3 ml de BromMax 7.1 à 1000 l d'eau donne une teneur totale en brome d'environ 2,2 ppm, mais il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs fois cette quantité pour qu'une teneur totale de 2,2 ppm en brome soit obtenue dans l'ensemble du système. Vérifier la teneur totale en brome à l'aide d'une trousse d'analyse et rajouter du produit jusqu'à l'obtention d'une mesure située entre 4,5 et 9,0 ppm au point de purge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans une condition biologique satisfaisante en effectuant ce dosage par intermittence, alors que d'autres nécessitent une application en continu.

Note: ce produit ne doit pas être utilisé dans la production de papier, de carton ou de matières connexes qui peuvent entrer en contact avec les aliments.

LAVEURS D'AIR

Pour le contrôle des micro-organismes dans les systèmes laveurs d'air industriels munis d'un dispositif d'élimination des embruns, ajouter suffisamment de BromMax 7.1 dans le bassin du laveur d'air ou dans l'eau réfrigérée pour obtenir une teneur totale en brome entre 4,5 et 9,0 ppm. Les systèmes fortement encrassés doivent être nettoyés avant d'entreprendre le traitement. L'ajout de 15,3 ml de BromMax 7.1 à 1000 l d'eau donne une teneur totale en brome d'environ 2,2 ppm, mais il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs fois cette quantité pour qu'une teneur totale de 2,2 ppm en brome soit obtenue dans l'ensemble du système. Vérifier la teneur totale en brome à l'aide d'une trousse d'analyse et rajouter du produit jusqu'à l'obtention d'une mesure située entre 4,5 et 9,0 ppm au point de purge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans une condition biologique satisfaisante lorsque ce dosage est effectué une fois par jour, alors que d'autres répondront mieux à des dosages moins fréquents

REMARQUE: Les dosages halogènes indiqués pour les différentes utilisations sont relatifs au brome. Puisque la plupart des trousse d'analyse pour la détermination sur le terrain des halogènes oxydants donnent les chiffres relatifs au chlore, il suffit de multiplier le résultat de l'analyse (obtenue en chlore) par 2,25 pour avoir l'équivalent en brome indiqué dans les présentes instructions.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Exerce une action corrosive sur la peau et les yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Peut être mortel par ingestion ou inhalation. Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs ou les embruns de ce produit. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après la manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il ne doit pas être utilisé dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres plans d'eau en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il convient de déterminer les exigences des lois applicables avant d'utiliser ce produit. Éviter la contamination de l'eau par le nettoyage de l'équipement ou par le rejet des eaux usées. L'application de ce produit doit se faire en conformité avec les indications sur l'étiquette.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

L'aspiration peut entraîner des lésions pulmonaires. La probabilité de lésions aux muqueuses peut être indiquée un lavage gastrique. Il peut être nécessaire de prendre des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions. Administrer un traitement symptomatique

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION:

Pour les contenants :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE:

Garder le produit à l'abri des rayons du soleil. Entreposer dans un endroit frais, bien aéré et protégé de la lumière du soleil. Garder les contenants bien fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas conserver à une température inférieure au point de congélation. Si le produit est congelé, le réchauffer lentement jusqu'à ce qu'il passe à l'état liquide. Entreposer uniquement dans le contenant en plastique d'origine.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

EFFETS INDÉSIRABLES NON LIÉS À LA SÉCURITÉ: Une utilisation abusive de BromMax 7.1 peut entraîner une corrosion des surfaces métalliques. Utiliser une trousse d'analyse fiable pour vérifier que la dose de produit utilisée se trouve dans la plage de valeurs indiquées sur l'étiquette.

Contenu Net:

N° du lot:

Appellation Réglementaire TMD : liquide corrosif, n.s.a (sels de bromure) ; Classe 8,

UN1760

, PG III

28-100N

V6 (02-18-2019)